

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis-Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Téléphone: +251 115 517 700 Fax: +251 115 517844  
Site Internet: [www.au.int](http://www.au.int)

---

ST10429

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

**CONFÉRENCE PANAFRICAINNE SUR LA  
FORMATION DES ENSEIGNANTS (PACTED III)  
16-17 juillet 2013  
Addis- Abeba (ÉTHIOPIE)**

**AU/MIN/EDUC/PACTEDIII/RPT(1)**

**RAPPORT DE LA RÉUNION DES MINISTRES**

## RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION DES MINISTRES DE LA PACTED 17 juillet 2013

### Introduction

1. La troisième réunion ministérielle de la Conférence panafricaine sur la formation des enseignants (PACTED III) s'est tenue avant la première session ordinaire du Bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF V), le 17 juillet 2013 à Addis-Abeba (Éthiopie) afin d'examiner le rapport des hauts fonctionnaires de la PACTED III et de formuler des recommandations appropriées à la réunion du Bureau de la COMEDAF V.

### Participation

2. Les représentants des États membres ci-après ont pris part à la réunion: Algérie, Angola, Botswana, Éthiopie, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Érythrée, Ghana, Kenya, Liberia, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Nigeria, République arabe sahraouie démocratique, Sénégal, Soudan, Afrique du Sud, Togo et Zambie.

3. Trois Communautés économiques régionales (CER) étaient présentes, à savoir : Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

4. Les institutions partenaires suivantes ont également participé à la réunion en qualité d'observateurs: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Association des universités africaines (AUA), Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), Conseil africain pour l'éducation à distance (ACDE), Centre panafricain des enseignants (PATC), Centre pour l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie en Afrique (CEMASTE), Projet de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences (SMASE), la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), le Groupe de travail international des enseignants sur l'EPT (Éducation pour tous), la Banque africaine de développement (BAD). Les organisations de la société civile ci-après étaient également présentes: Campagne du réseau africain sur l'éducation pour tous (ANCEFA), l'Éducation internationale (IE).

5. Les institutions spécialisées ci-après de l'Union africaine étaient aussi représentées: Centre International pour l'éducation des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA), l'Agence de coordination et de planification du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Agence du NEPAD).

6. Les autres institutions présentes à la réunion étaient les suivantes : Forum africain des autorités de réglementation de l'enseignement (AFTRA) et Kenyatta University.

**Point 1 de l'ordre du jour : Séance d'ouverture de la réunion des ministres**

7. Dr Béatrice Njenga, Directeur par intérim du Département des Ressources humaines de la science, et de la technologie (RHST) a souhaité aux ministres la bienvenue en Éthiopie et invité les intervenants à prononcer leurs allocutions.

8. Dr MacJohn Nwaobiala, Secrétaire général du Ministère de l'Éducation de la République fédérale du Nigeria et président de la COMEDAF, s'est félicité au nom du Ministre de l'Éducation, de la présence des CER et des organismes partenaires. Il a salué le ferme engagement des États membres à trouver une solution aux problèmes auxquels sont confrontés les enseignants, compte tenu de l'ampleur de la tâche. Il a également évoqué le rôle de l'AFTRA, dont l'une des tâches est la réglementation du Protocole sur la Mobilité des enseignants africains.

9. Dr Martial De-Paul Ikounga Commissaire de l'Union africaine en charge de RHST, après avoir souhaité la bienvenue aux ministres, a indiqué que l'enseignant est au centre des objectifs de l'éducation aux niveaux national, régional et continental. Il a souligné que la PACTED était une manière novatrice de résoudre les problèmes du continent en matière de formation des enseignants en réunissant les principaux organismes partenaires en vue d'éviter la duplication inutile des efforts, d'optimiser les synergies et l'utilisation des ressources, et d'œuvrer de concert à la réalisation d'une vision commune, propre à l'Afrique. Le Commissaire a réitéré l'appel lancé pour l'amélioration de la gestion de la mobilité du corps existant d'enseignants qualifiés. Il a conclu en soulignant la nécessité d'accélérer la finalisation du Protocole continental relatif à la mobilité des enseignants.

10. Le Professeur Gado Tchangbéjji, représentant de l'Enseignement supérieur et la recherche de la République togolaise, a, au nom du Ministre togolais de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation, souhaité la bienvenue aux participants et a réaffirmé les engagements de la PACTED pour le renforcement de l'éducation sur le continent. Il a ensuite déclaré la séance ouverte.

**Point 2 de l'ordre du jour: Présentation et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

11. L'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés sans amendements.

**Point 3 de l'ordre du jour : Présentation du Rapport de la PACTED II: Mise en œuvre de la Décision du Conseil exécutif – EX.CL/Dec 702**

12. Dr Béatrice Njenga, présentant le rapport de PACTED II a indiqué que le rapport avait été examiné par la COMEDAF V et que le rapport de la COMEDAF V avait été approuvé par le Conseil exécutif de l'UA préparatoire du Sommet de l'UA de juillet 2012. A cet égard, elle a donné lecture de la Décision du Conseil exécutif sur le présent rapport.

**Point 4 de l'ordre du jour : Présentation principale «Élaborer des programmes de formation des enseignants pour l'Afrique que nous voulons»**

13. Dr Matete Madiba a mis en exergue l'importance de la formation des enseignants en tant que pilier central de l'éducation en Afrique. Elle a expliqué que le projet « *Tuning in Africa* » est directement lié à la stratégie de l'UA pour l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique, qui vise à améliorer la qualité de l'éducation sur le continent, tout en facilitant la mobilité et la collaboration académiques intra-africaines. Elle a expliqué que ce projet est un processus de recherche de points d'accord, de convergence et de compréhension commune afin de faciliter une approche commune des structures et des programmes éducatifs.

14. Dr Madiba a fait remarquer que le projet « *Tuning* » n'est pas sans ses critiques qui découlent essentiellement de ses utilisations antérieures à travers le monde dans divers domaines de l'éducation. Toutefois, elle a soutenu que ce projet permettra d'aider à l'harmonisation des politiques d'éducation en Afrique. Elle a ajouté que le but spécifique de l'harmonisation est de mettre en place des systèmes d'enseignement supérieur harmonisés à travers l'Afrique, tout en renforçant la capacité des institutions d'enseignement supérieur à satisfaire les besoins en éducation des pays africains par le biais de nouvelles formes de collaboration, et en convenant des critères d'excellence. Elle a conclu en déclarant que les réformes en matière d'éducation doivent prendre en compte la formation et le perfectionnement des enseignants en y intégrant les valeurs et l'éthique africaines.

15. Au cours du débat qui a suivi, les points suivants ont été soulevés:

- i. la différence entre l'enseignant d'aujourd'hui et l'enseignant de demain qui nécessite l'innovation, l'engagement et les ressources ;
- ii. la nécessité d'élaborer des programmes d'enseignement en laissant de côté les vestiges coloniaux afin de créer un système éducatif qui soit véritablement centré sur l'Afrique ;
- iii. la gestion des ressources pour améliorer les résultats;
- iv. l'élaboration d'une approche globale pour le maintien des valeurs africaines partagées ;
- v. la question du remplacement du Processus d'harmonisation de l'UA par le Processus « *Tuning* » mis en place ;
- vi. Le rôle du NEPAD dans le domaine de l'éducation a été noté et ses programmes et politiques ont été soulignés.
- vii. La BAD a déclaré que l'éducation constituait une priorité, dont un des domaines majeurs est l'intégration régionale. La BAD a poursuivi son appui aux programmes sur l'ensemble du continent, et l'Université panafricaine est le programme phare qui illustre l'engagement de la banque envers le continent.

16. En réponse aux points soulevés dans les discussions, Dr Matete Madiba a souligné que le Processus *Tuning* est mis en place pour aider à la formation des enseignants et que le modèle du futur enseignant africain tend actuellement vers un cadre Ubuntu. Elle a ajouté que l'apprentissage et l'éducation par les pairs sont en train de changer la prestation de l'éducation en Afrique et, en conclusion, elle a indiqué que l'essence du Cadre *Tuning* est de faire des étudiants et des enseignants le noyau du processus éducatif. Il convient de noter que le projet *Tuning* est mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie conjointe Afrique-Europe, pour soutenir le processus de l'UA concernant l'harmonisation de l'enseignement supérieur.

**Point 5 de l'ordre du jour : Présentation et débat sur les partenariats relatifs à la mise en œuvre de la Feuille de route de la PACTED**

17. Dr Béatrice Njenga a souligné la nécessité pour les États membres de s'approprier la PACTED, et a indiqué que sa mise en œuvre relève de leur responsabilité, et que les partenaires ne peuvent qu'apporter leur appui et leur soutien à la coordination. Elle a présenté la proposition concernant les agences coordinatrices pour chaque objectif clé de la Feuille de route.

18. Au cours du débat qui a suivi, les points suivants ont été soulevés :

- i. Le rôle des partenaires en tant que coordinateurs ;
- ii. L'identification des meilleures pratiques permettrait d'établir une liste des meilleures et mettrait les réussites en lumière ;
- iii. L'UNICEF s'est proposée d'aider à la mise en œuvre de la Feuille de route de la PACTED - objectifs 1 et 2 ;
- iv. La mise en œuvre de la Feuille de route de la PACTED contribuera à promouvoir l'utilisation des TIC
- v. ANCEFA s'est proposée d'appuyer l'objectif 6 de la Feuille de route.

19. En réponse aux points soulevés dans les discussions :

- i. Le NEPAD a fait part d'un projet où les programmes d'études sont élaborés par des institutions d'enseignement supérieur identifiées au niveau national, alors que la formation des ressources humaines serait assurée par l'Université d'Afrique du Sud, qui a la capacité d'assurer l'enseignement à distance.
- ii. Différentes universités sur le continent collaborent actuellement afin de réaliser une synergie en matière de politiques de l'éducation sur le continent.

**Point 6 de l'ordre du jour : Examen de l'ordre du jour, de la date et du lieu de la PACTED IV**

20. Le président de la PACTED, Professeur Tchangbedji, a déclaré que le Cameroun s'est proposé d'abriter la prochaine réunion de la COMEDAF en avril 2014 et que la réunion de la PACTED se tiendra également au Cameroun immédiatement avant la COMEDAF VI.

**Point 7 de l'ordre du jour : Examen du rapport des hauts fonctionnaires de la PACTED III**

21. Le rapport des hauts fonctionnaires de la PACTED III a été adopté avec des modifications mineures.

**Point 8 de l'ordre du jour : Présentation sur l'Université panafricaine (UPA) :  
Veiller à doter l'Université panafricaine d'un corps enseignant de haut niveau**

22. Le Commissaire en charge de RHST, Dr Martial De-Paul Ikounga a souligné les objectifs, la mission et l'importance de l'Université panafricaine (UPA). Il a mis l'accent sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des instituts grâce à la signature de Protocoles d'accord, d'accords tripartites et d'accords d'accueil avec les instituts et les pays. Il a aussi fait remarquer le nombre d'étudiants inscrits aux différents programmes des instituts. Il a également souligné certains défis à relever dans la mise en œuvre de l'UPA. Il a annoncé, en guise de conclusion, sa prochaine visite dans les trois instituts en fonctionnement de l'UPA en vue d'améliorer l'UPA.

23. Au cours du débat qui a suivi, les points suivants ont été soulevés :

- i. Requête de certains États membres d'abriter les centres de l'UPA et des informations sur le système de quota régional pour les étudiants ;
- ii. Informations sur les conditions d'accueil du rectorat ; processus de recrutement des étudiants et des membres de la structure de direction de l'UPA ;
- iii. Implication insuffisante des CER dans la mise en œuvre de l'UPA ;
- iv. Les États membres, et non les principaux partenaires thématiques, devraient s'approprier l'UPA.

24. En guise de réponse, Dr Martial De-Paul Ikounga a expliqué que chaque État membre recevrait une brochure complète sur l'UPA. Il a indiqué que le choix des Centres de l'UPA est un processus transparent de sélection à tous les niveaux et que l'égalité de chances est donnée à tous les pays. Il a ajouté que le recteur et le vice-recteur seraient nommés par le Conseil de l'Université parmi les candidats proposés par les CER. En ce qui concerne l'emplacement du rectorat, tous les États membres pourront soumettre leur candidature à la procédure et les critères prévus. Dr Martial Ikounga de Paul a souligné que la transparence est un pilier majeur de

l'UPA car elle appartient aux États membres. Il a ajouté également que la sélection des étudiants se fait par voie de concours et vise à créer les dirigeants panafricanistes de demain. En conclusion, il a déclaré qu'il est nécessaire que le financement et l'orientation proviennent des parties prenantes concernées.

**Point 9 de l'ordre du jour: Présentation et adoption du rapport de la PACTED III.**

25. Le rapport a été adopté avec des modifications mineures.

**Points 10 de l'ordre du jour: Allocutions de clôture.**

26. Dr Martial De-Paul Ikounga Commissaire RHST, a remercié tous les participants et les a invités à assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la PACTED III.

27. Professeur Gado Tchangbedji a remercié la Commission de l'Union africaine d'avoir facilité la tenue de cette réunion, et les participants pour leur engagement à renforcer l'éducation en Afrique.

## RECOMMANDATIONS

La réunion des ministres de la troisième Conférence panafricaine sur la formation des enseignants (PACTED III) a eu lieu à la suite de la première session ordinaire du Bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF V) à Addis-Abeba (Éthiopie), le 17 juillet 2013. La réunion a approuvé le rapport des hauts fonctionnaires du PACTED III et examiné les recommandations formulées par la réunion.

Les recommandations suivantes ont été faites :

1. Demander aux États membres, aux CER et à la Commission de l'UA de lancer le processus de mise en œuvre de la Feuille de route et d'y impliquer les enseignants
2. Inviter les États membres à élaborer des stratégies pour la formation des enseignants en poste dans des zones de conflits armés et de catastrophes naturelles
3. Demander à la Commission de discuter avec les parties prenantes les modalités d'un bon fonctionnement de la PACTED, notamment un mécanisme d'établissement de rapports
4. Demander à la Commission de l'Union africaine de veiller à ce que les règlements de la PACTED soient conformes aux règles, aux dispositions et aux décisions adoptées par les organes délibérants
5. Demander aux partenaires d'appuyer l'engagement pris pour la mise en œuvre de la Feuille de route
6. Demander au Sénégal d'assurer la coordination de la mise en place d'une stratégie de communication sous l'égide de la Commission de l'Union africaine relative à la Feuille de route de la PACTED et à sa mise en œuvre, notamment un site Web consacré à la PACTED en collaboration avec les partenaires
7. Demander au Groupe de travail international sur les enseignants de coordonner l'identification de meilleures pratiques dans chacun des différents domaines définis dans la Feuille de route en vue d'améliorer sa mise en œuvre dans les États membres
8. Demander à la Commission de l'UA et aux ministres de l'Éducation de mettre en place un mécanisme permettant d'œuvrer en partenariat avec CEMASTE en vue de promouvoir l'enseignement de la science, de la technologie et des mathématiques en Afrique
9. Demander aux États membres d'élaborer et de promouvoir des mesures visant à motiver les enseignants, en particulier dans les zones rurales



10. Demander à la Commission de l'Union africaine de prendre les mesures requises pour une mise en œuvre appropriée de l'UPA
11. Demander aux États membres, aux CER, et à la BAD d'assurer le financement de l'UPA afin d'assurer la durabilité du projet
12. Demander aux États membres et aux CER de prendre en compte les résultats du projet « Tuning » pour l'harmonisation des programmes scolaires.